

GAZODUC / Des inquiétudes sur l'impact écologique



Les intervenants du débat public Arc de Dierrey ont répondu aux questions que se posent les habitants à propos de ce projet

Ouvert depuis le 22 septembre dernier, le débat public Arc de Dierrey n'a rassemblé qu'une quarantaine de personnes mercredi soir à l'agora

Le débat public Arc de Dierrey porte sur une canalisation de transport de gaz naturel entre Cuvilly dans l'Oise et Voisines en Haute-Marne, via Dierrey-Saint-Julien. La Commission nationale du débat public a été saisie par le maître d'ouvrage GRTgaz pour l'installation d'une canalisation de transport de gaz naturel de près de 300 km, destiné à augmenter le maillage du réseau national. Une Commission particulière de débat public (CPDP) a été nommée le 1er avril, présidée par Patrick Legrand, afin de mener à bien ce débat sur l'ensemble du territoire concerné par le projet.

« Le débat public me semble nécessaire et profitable pour GRTgaz et son évolution. Cela permet d'enrichir la réflexion du maître d'ouvrage et le projet sous son angle global », souligne Patrick Legrand. Mercredi soir, les intervenants de la CPDP ont précisé que le débat public se situait bien en amont et la décision d'engager ou non l'opération n'est pas encore prise.

Le débat est lancé

Les différents thèmes abordés étaient la pertinence du projet dans le cadre des enjeux énergétiques en France, les sources d'approvisionnement d'énergie, l'intérêt d'une concertation publique dans l'élaboration d'un tel projet, mais également des questions plus techniques concernant le fuseau d'étude, les risques et les conditions de l'ouvrage et les modalités de consultation des acteurs locaux.

Le fuseau d'étude a inquiété les participants au débat car il traverse la Vallée de la Seine, la Vallée de la Bassée et des villages intéressants. Comment être sûr qu'il ne traversera pas la zone Natura 2000 et qu'il n'y aura pas d'impact environnemental trop lourd ? « La largeur du fuseau prouve que nous avons identifié un enjeu environnemental important. Dans un premier temps, nous avons mandaté un bureau d'étude pour l'impact ainsi qu'un cabinet d'écologie. Nous menons un certain nombre d'investigations. Nous pouvons également envisager d'utiliser des techniques de pose particulière sans toucher la surface », explique Thierry Gobe, chef de projet de GRTgaz.

L'intérêt des habitants de Nogent et des communes environnantes s'est aussi porté sur l'installation de cette canalisation dans une zone où les risques industriels sont déjà importants. Le chef de projet a insisté sur la surveillance régulière du matériel, que ce soit de l'extérieur avec un survol en hélicoptère tous les mois pour vérifier qu'aucun chantier non déclaré ne se fait à proximité, comme de l'intérieur avec une inspection par un robot.

Des démonstrations techniques ont été présentées pour que les canalisations traversent le fleuve et des études sur les crues sont en cours afin de mieux répondre aux problématiques qui pourraient se poser. La commission a tenté de répondre au mieux aux attentes du public, en attendant que le projet soit définitivement validé. Le prochain débat public aura lieu à Villenauxe le lundi 23 novembre, à 18 h 30.